



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 juillet 2010

ACQUISITION DE MATERIELS  
INFORMATIQUES A L'UGAP

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 09 juillet 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne ARDOUIN

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

**DIRECTION SYSTEMES**  
**INFORMATION**  
**TELECOMMUNICATIONS**

**ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES A L'UGAP**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort assure le déploiement de l'ensemble du parc de matériels informatiques (micros, imprimantes, écrans, scanners et matériels périphériques divers) pour les services de la Ville et du S.E.V.

Aucun marché n'est en cours actuellement permettant de procéder aux acquisitions nécessaires.

Un dossier de consultation est en cours de réalisation. Les délais règlementaires pour assurer le déroulement de la procédure de mise en concurrence des entreprises ne permettront pas à la Ville de Niort de faire face aux acquisitions indispensables.

Durant cette période intermédiaire et ce, jusqu'à l'attribution du marché, la Ville de Niort souhaite faire les acquisitions nécessaires au fonctionnement des services auprès de l'U.G.A.P. (Union des Groupements d'Achats Publics).

Le montant des acquisitions pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2010 et l'année 2011 est estimé à :

<b>Montant Minimum</b>	<b>Montant Maximum</b>
100.000 € TTC	400.000 € TTC

Les dépenses relatives à ces acquisitions seront imputées sur les lignes budgétaires : 21.0202.2183

et, pour les acquisitions destinées aux Écoles : 21.2131.2183

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les bons de commandes établis auprès de l'U.G.A.P. pour les acquisitions de matériels informatiques.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 41  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 4

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**